

MOT DE LA MAIRESSE – OCTOBRE 2018

Chers Dionysiennes et Dionysiens,

DÉCÈS DE MADAME BERTHE CHAYER : Au nom des membres du conseil municipal ainsi que de toute l'équipe administrative, je souhaite rendre hommage à une grande Dionysienne. Il serait trop long d'énumérer toutes ses réalisations, mais Berthe a laissé une trace indélébile à Saint-Denis-sur-Richelieu pour ne nommer que la création des armoiries que notre municipalité arbore fièrement depuis 1999. Berthe n'a pas été que la grande dame derrière l'homme, mais bien une partenaire à part entière de son complice de toujours, Monsieur Onil Perrier.

Berthe était ce genre de personne à qui il était difficile de dire non. La grande passion qui l'animait et son énergie communicatrice étaient à l'origine de tout ce qu'elle entreprenait et représentaient un gage de succès de ses réalisations. Berthe était une personne engagée, une pédagogue, une artiste et avant tout une dame d'une grande sensibilité et d'une grande générosité. Elle s'intéressait à tous les sujets, mais surtout aux personnes qui l'entouraient.

Berthe, vous avez laissé votre marque, vous avez tracé le chemin de nombreuses femmes et vous demeurerez dans la mémoire collective de Saint-Denis-sur-Richelieu. Merci de nous avoir choisis comme terre d'adoption et reposez en paix.

ÉLECTIONS PROVINCIALES 2018 : Pour cette élection comme pour chacune des élections provinciales et fédérales antérieures, nous avons accepté les invitations qui nous ont été adressées par les candidates et les candidats pour divers événements organisés par eux. Nous avons également reçu avec plaisir ceux qui ont sollicité une rencontre avec les membres du conseil. Cet exercice nous a permis de mieux faire connaître nos enjeux et nos préoccupations pour des dossiers importants ayant un impact direct sur notre territoire. C'est important d'aller voter, comme mentionné dans les publicités « *peu importe l'âge, les passions, les champs d'intérêt ou l'occupation des électeurs, il n'y a aucune différence: tous les votes sont importants* ». C'est notre devoir d'aller voter et un privilège d'avoir le droit de choisir qui nous représentera et prendra les décisions sur des dossiers aussi importants que par exemple la santé et l'éducation et qui auront un impact majeur sur nos vies quotidiennes.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE : Comme nous l'avons annoncé le mois dernier, au cours des dernières semaines, nous avons amorcé le processus de notre planification stratégique. Pour réaliser cet exercice, nous sommes accompagnés d'un consultant externe spécialisé dans cette démarche municipale. Lors de notre première rencontre de travail, nous avons pu établir la base de nos grandes orientations. Nous en sommes au tout début du processus et plusieurs autres rencontres sont prévues cet automne pour poursuivre cet exercice de planification stratégique. Dans les étapes de cette démarche, il est prévu un processus de consultation et des rencontres d'informations dont le détail vous sera communiqué en temps et lieu.

JUMELAGE CHASTRE – SAINT-DENIS : Le 7 octobre prochain, nous soulignerons les dix ans du jumelage entre Chastre en Belgique et Saint-Denis-sur-Richelieu. À cette occasion, nous ferons une plantation d'arbre symbolique à la Place du Bourg avec le dévoilement d'une plaque souvenir. De plus, nous avons ajouté un panneau affichant fièrement ce jumelage aux trois entrées du village. La charte du jumelage, signée le 19 septembre 2008, se trouve dans notre salle du conseil et le contenu que je vous invite à lire est sur notre site internet. Vous êtes tous les bienvenus à cet événement le 7 octobre prochain où vous pourrez rencontrer les quatre représentants de Chastre qui seront avec nous pour cette occasion. Je tiens à remercier monsieur Louis-René Thibault et les membres de son comité pour l'organisation de cet événement dont vous trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Je vous souhaite un bel automne à tous!

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu